

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 01/09/2025
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12

Séance N° 05
08/09/2025
Délibération 065/8.4

L'an deux mille vingt-cinq, le huit septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane et Mrs CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mmes HAMELIN Karine, HA Christine, Mrs MILCENT Jean-Paul, PINEAU Nicolas, GUILBAUD David, AVERTY Julien, CUVILLIER Jean-Claude.

Monsieur ABU-AITA Maher a été élu secrétaire.

OBJET : Acquisition de parcelles pour l'aménagement de la piste cyclable Rue de Lugny

Suite aux travaux du schéma de mobilité sur la commune de Le Perrier, une piste cyclable va être aménagée rue de Lugny courant septembre 2025. Pour ce faire, la commune ou la Communauté de communes Océan-Marais de Monts va se porter acquéreur d'une partie de la parcelle cadastrée AK038 (environ 100m²) sis 9 chemin du Moulin Neuf, appartenant à Mme Grondin.

En attendant la vente effective de cette parcelle, un acte d'occupation temporaire d'accès à la parcelle devra être rédigé par un notaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer la convention d'occupation temporaire d'accès à la parcelle AK038 avec la famille Grondin.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY



Le secrétaire de séance
Mr ABU-AITA Maher

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Mr ABU-AITA Maher, the secretary of the meeting.